

# CONFÉRENCE EURO-AFRICAINNE SUR LES MIGRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT

## CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DE SUIVI Madrid, 21 juin 2007

### Version finale

1.- Conformément à ce qui avait été convenu par les ministres qui s'étaient réunis en juillet dernier à Rabat dans le cadre de la Conférence euro-africaine sur les migrations et le développement, la première réunion de suivi de la conférence a eu lieu le 21 juin à Madrid.

2.- La réunion a été inaugurée par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Espagne, M. Miguel Ángel Moratinos, qui s'est adressé aux délégations pour insister sur l'importance du processus, souligner l'engagement espagnol envers celui-ci et demander que la réunion de suivi permette de le poursuivre avec un élan renouvelé.

3.- Les différentes initiatives multilatérales et nationales ont montré que le Processus de Rabat, partant d'une approche régionale, a ouvert une nouvelle voie fondée sur le partenariat; le traitement équilibré et global du processus migratoire, tenant compte à la fois des impératifs de développement et de sécurité; la coresponsabilité et la solidarité, visant à la gestion concertée de flux migratoires entre les pays d'origine, de transit et d'accueil. Les participants ont exprimé leur profonde conviction que les migrations internationales ont des effets positifs lorsque les flux sont bien gérés.

4.- Les participants ont procédé à un échange d'informations sur les développements les plus significatifs en matière de politique migratoire. Ils ont d'abord été informés de l'approche commune sur la migration actuellement en cours d'adoption par la CEDEAO. Les participants ont reconnu l'importance de la CEDEAO dans le processus de Rabat et ont exprimé leur volonté de soutenir cette organisation dans son rôle promoteur de mise en œuvre du Plan d'Action au niveau régional.

Les participants ont ensuite été informés par la Présidence du Conseil de l'UE et par la Commission européenne de la Politique européenne globale en matière de migrations entérinée par le Conseil européen de décembre 2006, comprenant des actions dans tous les domaines de la politique migratoire. La Présidence allemande a aussi décrit des actions mises en place pendant son semestre, notamment en matière de dialogue sur les migrations avec les pays tiers. La future Présidence portugaise, quant à elle, a présenté ses priorités parmi lesquelles se trouvent le renforcement du dialogue politique entre l'Union européenne et l'Afrique ainsi que dans le cadre EUROMED.

5.- Les représentants de pays et d'organisations internationales présentes ont ensuite exposé les actions et projets qu'ils avaient mis en œuvre, animant ainsi un débat dynamique et riche en contenu.

Ces actions et projets, qui sont l'expression d'un effort solidaire, s'adressent à tous les domaines du Plan d'Action. En premier lieu, ceux qui visent à combattre les causes

profondes du sous-développement, dans le but d'atteindre le développement économique et social conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement et les accords qui lient l'Union européenne et les pays participants. D'autres visent à l'établissement de programmes de coopération en matière de migration légale et à l'adoption de mesures facilitant la circulation des travailleurs et des personnes, favorisant l'accueil des migrants dans les pays de destination et promouvant l'accès des migrants réguliers aux dispositifs d'éducation et de formation. Finalement, des actions de coopération, dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés, en matière de lutte contre l'immigration irrégulière et les organisations criminelles qui tirent profit du trafic et de la traite des êtres humains.

Forts des expériences menées ces derniers mois dans le cadre du Plan d'Action, les participants ont recommandé la poursuite des efforts déployés à ce jour.

6.- Par ailleurs, à la lumière des développements des derniers mois, les participants se sont mis d'accord sur l'opportunité de définir des mécanismes en vue d'améliorer la coordination, d'accroître la visibilité du processus et de renforcer l'exécution du Plan d'Action. A cet effet, ils sont convenus des mesures suivantes:

- Faire connaître et promouvoir les initiatives et les actions multilatérales, régionales et bilatérales que les participants ont mis en œuvre dans le cadre du processus de Rabat, qui ont été présentées dans la réunion de Suivi de Madrid.

- Créer un réseau de points de contact, en désignant dans chaque pays ou organisation participant à la Conférence une personne responsable de la coordination interne du processus. Chaque point de contact sera en communication permanente avec ses homologues désignés par les autres participants afin de partager les informations et de coordonner les diverses initiatives mises en œuvre dans le cadre du processus.

- Envisager la mise en place d'une plateforme de soutien qui, en collaboration avec les points de contact, devra faciliter la coordination et la visibilité du processus.

- Organiser des rencontres techniques entre experts pour travailler sur les questions relatives au lien entre migration et développement, à la migration légale et à la lutte contre la migration irrégulière, afin de renforcer le dialogue au sein du Processus de Rabat, et d'identifier de manière opérationnelle des mesures et des projets concrets pour sa mise en œuvre. Différentes délégations ont fait part de leur intérêt à organiser de telles rencontres.

7.- Les participants ont décidé que, conformément aux dispositions de la Déclaration de Rabat, la deuxième conférence ministérielle aura lieu l'année prochaine. La délégation française a annoncé qu'elle était disposée à accueillir cette rencontre en France, pendant la Présidence française de l'Union européenne, proposition qui a été accueillie avec satisfaction et reconnaissance par toutes les délégations.

8.- Les participants, rappelant qu'un appel avait été lancé en ce sens lors de la Conférence ministérielle de Rabat, ont exprimé leur satisfaction quant à la tenue, en novembre dernier à Tripoli, de la Conférence ministérielle Union européenne – Afrique sur les migrations et le développement. Ils ont souligné la grande convergence existant entre les principes et les objectifs des deux processus, et ont exprimé le souhait

d'encourager la coordination et la collaboration entre ces deux initiatives afin de favoriser la réalisation de leurs objectifs.

9.- Les participants ont proposé que l'approche concertée en matière de migration et de développement initié à Rabat, puisse être considérée par le prochain sommet de Lisbonne entre l'UE et l'Afrique.